



Bulletin Municipal

CHEMILLY

2018



SOMMAIRE

	Page
Le mot du Maire	3
Budget 2017	4
Travaux d'assainissement.....	5
Manque de jus à la Croix-d'Or - Cérémonie du 11 novembre	6
Restauration du pont des Foucauds.....	7
Urbanisme – SICTOM.....	8
Centre l'Escale.....	9
Les seniors révisent le code.....	10
Stage théâtre.....	11
.....	
Ecole des Sarments d'Or - TAP.....	12
Cantine scolaire – Marché saisonnier	13
CCAS - Etat civil de 2017.....	14
Calendrier des manifestations – Paroisse	15
Comité des fêtes	16
A.S.N.V. - Vétérans	17
Amicale laïque.....	18
Théâtre - Troupe Albert Cajole	19
Judo – Associations.....	20
Club Bel Automne.....	21
CAP'S – Gymnastique - Maisons fleuries.....	22
Art Culture et Patrimoine	23
Chemilly au fil du temps.....	24-25-26
Kirigami.....	26
Réserve naturelle du Val d'Allier.....	27
Informations utiles	28

Le mot du Maire



Encore une année qui s'achève. Le mandat communal vient de passer dans sa seconde partie, à moins que nos dirigeants augmentent la durée de celui-ci pour des raisons de calendrier électoral.

Qu'avons-nous fait depuis notre élection ? Vous savez qu'avec les travaux importants de la salle polyvalente et de l'église engagés par le conseil précédent, nous ne pouvions pas dans l'immédiat commencer d'autres travaux.

Nous avons eu beaucoup d'administratif à mettre en place, par exemple TIPI, paiement en ligne des services communaux, la gestion des remplacements à la cantine et le nouveau prestataire, les TAP, la mise à jour régulière du site internet www.chemilly.fr, la mise en place de la procédure de PACS et bien d'autres choses en interne. Enfin, la modification du PLU, qui n'est pas tout à fait terminée, permettra la création d'un nouveau lotissement et ainsi je l'espère, pourra maintenir l'effectif des enfants scolarisés.

En 2017, nous avons travaillé sur trois projets conséquents et comme dans tout projet, c'est la phase administrative qui prend le plus de temps. Aussi la phase travaux va pouvoir être réalisée courant 2018 : la réfection du pont des Foucauds qui a subi à travers le temps pas mal de dégradations, l'extension du columbarium et la réfection du mur du cimetière, et enfin l'aménagement des abords de l'école qui permettra de sécuriser les entrées et sorties de nos chères têtes blondes.

Tous ces travaux sont bien évidemment subventionnés par l'état, la région et le département. Je remercie les nombreux donateurs pour la souscription du pont des Foucaud lancée par la Fondation du Patrimoine, ainsi que l'association ACPC (Art Culture et Patrimoine de Chemilly) qui organise des manifestations dans le but d'aider à financer ce projet.

Vous avez pu remarquer depuis fin novembre, les travaux d'assainissement qui ont débuté. Effectivement, Moulins Communauté vient d'entamer la dernière tranche du réseau d'assainissement de Chemilly. Ces travaux se poursuivront jusqu'au mois d'avril et entraîneront des perturbations de circulation, surtout lorsque la route des vignes sera complètement barrée fin janvier. Il y aura bien entendu la mise en place d'une déviation et une solution alternative pour les transports scolaires qui ne pourront plus passer par Chemilly. Je vous remercie donc par avance pour votre bienveillance et votre compréhension pendant cette période.

Depuis cette année, l'utilisation de produit phytosanitaire est interdite dans les communes. Nous pourrions avoir des dérogations au niveau du cimetière et du stade. Mais, personnellement, je tiens à ce que les produits phytosanitaires ne soient plus du tout utilisés. Certes, notre village paraît moins propre mais comme toutes les autres communes. Il va falloir que chacun s'habitue et tolère quelques herbes folles par-ci par-là, même si des investissements vont être réalisés pour effectuer le désherbage mécaniquement.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, en espérant vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 7 janvier, à 11 heures, à la salle polyvalente.

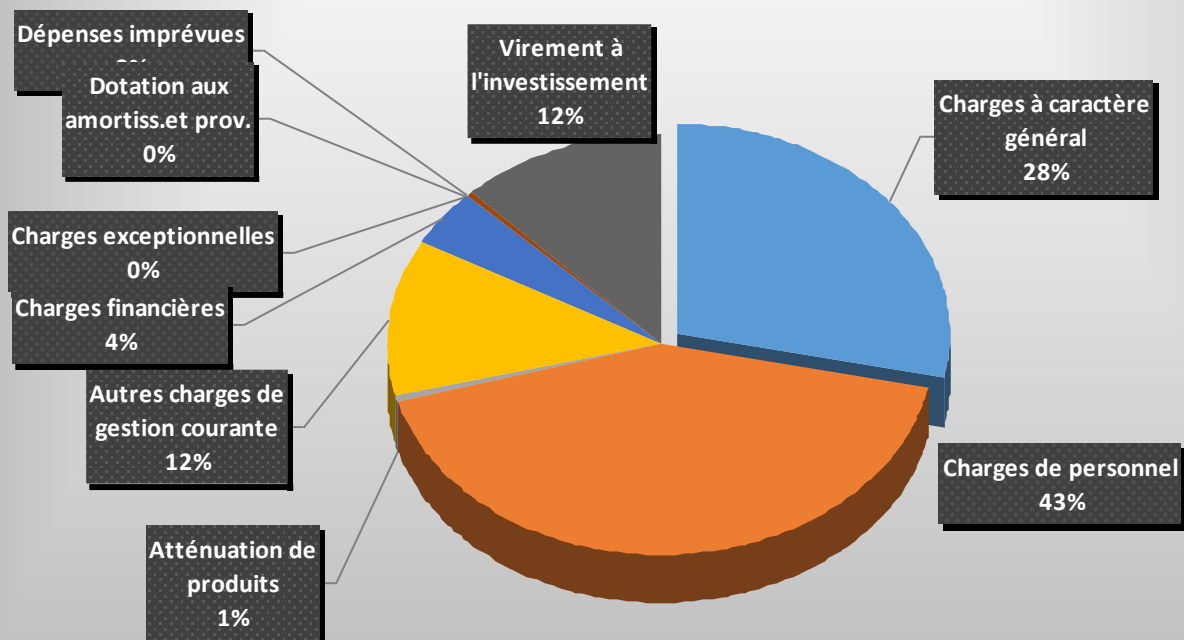


Le Maire,
Lionel RIBOULET.

BUDGET 2017

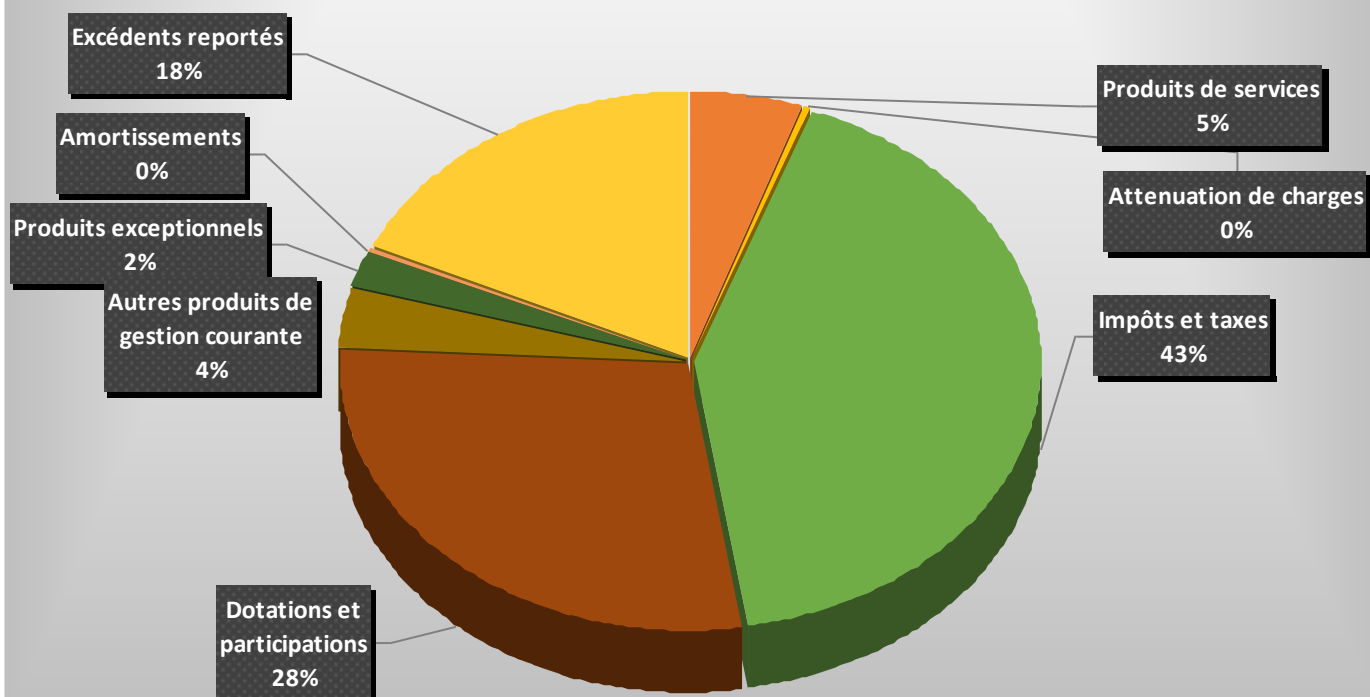
Dépenses de fonctionnement 2017

Total 504 022 €



Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2017

Total 504 022 €



Travaux d'assainissement

RD 2009, le Bourg et route des Vignes

L'extension du réseau d'assainissement collectif a débuté le 15 novembre 2017 et doit durer cinq mois. Il était attendu pour améliorer la gestion des eaux usées dans le bourg. Il permettra de raccorder notamment l'école, le bas-côté est de la RD 2009 en direction de Saint-Pourçain et une partie de la route des Vignes.

Les canalisations utilisent la pente naturelle du terrain et s'arrêtent là où la densité d'habitation est insuffisante.



Chantier le long de RD 2009.

L'attribution du marché des travaux a été effectuée en respectant les règles des marchés publics, l'entreprise SEGEC a été retenue.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise de Moulins Communauté qui se substitue aux communes en matière d'assainissement comme la loi le prévoit. A ce sujet, les récentes évolutions du code de l'environnement renforcent le rôle des communautés d'agglomérations en matière de gestion de l'eau sous la bannière compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Les travaux de Chemilly ont été initiés, étudiés et programmés par Moulins Communauté dans sa version préalable à la loi Notre. Les actuels travaux sont les premiers réalisés sur notre commune depuis l'agrandissement de la Communauté d'agglomération.

Le coût des travaux est de 320.000 €, soit 60.000 € de moins que le budget initial. Le planning prévisionnel est disponible en mairie.

Le planning prévoit trois tranches de travaux : du 15 au 29 novembre, sur la RD 2009 ; du 25 novembre au 5 décembre, travaux sur la place et chemin des Sources, jonction entre les réseaux existants et le fonçage réalisé sous la RD 2009 ; du 5 décembre au 20 décembre, repérage des branchements route des Vignes, avec réalisation et reprise de tous les branchements eaux usées et eaux pluviales ; terrassement, pose et remblaiement de la canalisation, du 8 janvier au 25 janvier.

Route des Vignes : Les travaux engendreront des perturbations notamment en terme de circulation. Une circulation alternée sera mise en place du 8 au 25 janvier 2018. Du 25 janvier au 8 février, la portion basse de la route des Vignes sera barrée. En effet, la canalisation traverse toute la chaussée et l'entreprise ne peut agir autrement. Les ramassages scolaires seront modifiés. La ligne s'arrêtera à Besson. Les familles seront informées et des propositions leur seront faites.

La municipalité suit de près ces travaux en participant aux réunions de chantier hebdomadaires. Une réunion publique d'information s'est tenue le 22 novembre et a réuni les propriétaires concernés. La municipalité a bien conscience de la gêne occasionnée par les travaux.

Elle s'est mobilisée pour les réduire autant que possible et attend comme vous, avec impatience, le retour à une circulation normale.



Les propriétaires en réunion d'information.

Manque de jus à la Croix-d'Or

C'est le comble pour cette terre vigneronne, le jus venait à manquer chez certains administrés... Il est question ici du réseau électrique et non du cépage.

En effet, le secteur de la Croix d'Or avait quelques faiblesses électriques. Les abonnés concernés ont fait remonter ces dysfonctionnements auprès d'ERDF. Au mois d'octobre, le SDE 03 a informé la commune de travaux permettant de renforcer et d'améliorer le réseau de distribution dans ce quartier.

Les travaux dont le montant s'élève à 52.697,11 € TTC sont entièrement financés par les fonds de péréquations et d'aménagement. Le SDE 03 peut donc boucler son financement de travaux sans participation communale.

Néanmoins, la commune a profité de ce chantier pour renforcer et moderniser l'éclairage du secteur en remplaçant le pylône béton par un candélabre implanté au plus de l'arrêt de bus. Cette initiative dont le montant total est de 4.901 € TTC, avec un reste à charge pour la commune de 940 €.

Cette réalisation contribuera assurément à la sécurité de nos collégiens et lycéens...

Quatre mois sont nécessaires pour réaliser ces travaux. Ils devraient se terminer en février.



La cérémonie du 11 novembre

Les enfants supportant la gerbe précèdent le défilé de chemillysois venus nombreux en mémoire de nos valeureux soldats morts pour défendre notre liberté. Après le discours du maire et la Marseillaise entonnée par les représentants des ACPG CATM, la gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la cérémonie.



RESTAURATION DU PONT DES FOUCAUDS

Description de l'ouvrage

Cet ouvrage est de type voûte maçonnée en pierres de taille. Sa voûte en plein cintre a une ouverture de 3 m. avec une hauteur de 2,50 m et une largeur est de 6,35 m. Il est doté de 4 murs en aile d'environ 2,50 m de long. Un radier en pierres de taille recouvre le fond du lit depuis l'extrémité des murs en aile amont et sous la voûte.

Pourquoi le restaurer ?

Cet ouvrage est aujourd'hui très abîmé par le temps en raison d'infiltrations et de poussées de terres qui créent des désordres importants, comme le décollement du bandeau de voûte, ou la destruction des murs en ailes notamment. Des travaux importants doivent être entrepris pour sa restauration. Leur coût s'élève à 39.625 € HT.



Vue du pont avant restauration.

Finalité de la restauration

La commune tient à préserver son petit patrimoine. Sa réhabilitation permettra aussi de continuer à supporter la circulation locale des habitants, agriculteurs, services publics et randonneurs et à jouer son rôle de desserte publique des habitations.

Histoire du pont des Foucauds

Le pont des Foucauds fut construit avec levée et abordant en 1869 sur le chemin communal des Foucauds afin de franchir le ruisseau des Veines et faciliter l'accès au château des Foucauds. Il fut à l'époque financé par une importante subvention de l'état et de celles de particuliers (Monsieur Jules Collas et Monsieur Olivier). Deux ouvriers furent embauchés pour construire le ponceau.

Le ruisseau de Bressolles ou des Veines possède un débit assez faible. Il prend sa source dans la forêt domaniale des Prieurés « Bois Plan » à 6 kilomètres.

Il reçoit sur tout son parcours de nombreuses sources dont certaines possèdent des cressonnières.



Ruisseau des Veines.

Il pénètre sur le territoire de Chemilly au moulin des Foucauds, passe devant le moulin Chéreux, pour rentrer quelques centaines de mètres plus loin sur celui de Bressolles. Il traverse cette commune sur toute sa longueur et rejoint l'Allier au lieu-dit Prends-y-Garde en amont du pont du chemin de fer de Montluçon.

Autrefois, il faisait marcher les moulins de la Clef sur Besson, ceux des Foucauds et des Chéreux, mais le débit n'était pas assez fort, ni constant toute l'année pour fournir un travail régulier aux meuniers.

Aujourd'hui, le pont permet toujours l'accès au Château des Foucauds mais aussi aux habitations des lieudits les Casernes, les Vesvres et le moulin Chéreux. Cette voie secondaire permet de rejoindre la RD 2009, au nord de la commune. Elle est utilisée par les riverains, les agriculteurs et les services publics. Situé sur

le chemin de Saint Jacques en Bourbonnais, ce pont est un passage obligé pour les randonneurs et les vététistes qui souhaitent accéder à la forêt de Moladier.



Urbanisme

Chemilly signe une convention avec la SEAU

En juillet dernier une convention a été signée avec la SEAU (Société d'Équipement d'Auvergne). L'objectif est de réaliser un nouveau lotissement sur la commune, pour répondre à la demande en matière de terrains à bâtir et développer la commune.

Dès le précédent PLU, la commune a affirmé sa volonté de développer son offre en terrains constructibles.

La création d'un nouveau lotissement est un challenge important pour une commune dans un contexte d'augmentation des contraintes et de baisse des budgets.

Les négociations sont en cours pour acheter les terrains. Les achats ne seront possibles qu'après études archéologiques. Les fouilles devraient pouvoir commencer rapidement, leurs coûts sont entièrement à la charge de la commune, les budgets ont été provisionnés.

En même temps, les règles d'urbanisme se durcissent dans les communes rurales comme la nôtre sous l'effet de la loi ALUR.

D'un côté, les gens souhaitent habiter dans des maisons individuelles dans des communes comme Chemilly, d'un autre côté, ce phénomène entraîne une vacance de logements dans les centres villes et centres bourgs. Or, ce sont les villes centres qui supportent la charge des grands équipements (ex : piscine, médiathèque, etc.). Si elles continuent de se vider, elles n'auront plus de recettes budgétaires pour financer ces grands équipements. Le législateur a souhaité rééquilibrer les territoires en durcissant fortement les règles d'urbanisation des communes rurales.

Tout savoir sur la collecte dans votre commune

Le SICTOM Nord Allier est équipé d'un outil permettant d'informer en temps réel ses usagers sur la collecte de déchets par commune.

Triez vos déchets recyclables. Vous disposez, pour faire le tri, de colonnes de tri. Il vous suffit d'y déposer tous les déchets recyclables, tels que les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les papiers, cartons et cartonnets propres, les briques alimentaires, les boîtes de conserves, canettes et couvercles en métal.

Attention : pour le verre, les bouteilles, pots et bocaux sont uniquement collectés par apport volontaire dans les colonnes à bandeaux verts disposées dans votre commune.

Merci de bien vouloir respecter les consignes de tri afin de respecter le travail des agents du centre de tri et de limiter les coûts liés aux erreurs de tri.

Faites du compost. Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle. Faites-en du compost, qui servira d'engrais pour vos plantations !

Le SICTOM Nord Allier met à disposition des usagers qui le souhaitent un composteur individuel d'une capacité de 300 litres (15 euros) ou 600 litres (25 euros). Pour en obtenir un, il suffit de remplir le bon de réservation (ou téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr) et de le renvoyer. Dès réception de votre commande, un mail de confirmation vous sera communiqué avec les modalités de retrait.

Actuellement, sur les 263 foyers de Chemilly, 42 sont équipés de composteurs. L'objectif de 10 % est déjà atteint. Félicitations ! Mais n'hésitez pas à en commander un !

Amenez vos déchets spécifiques à la déchèterie. Ce sont les déchets dangereux ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants...). Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie. Celle de Coulandon est ouverte du mardi au samedi et celle de Neuilly-le-Réal les mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30.

La déchèterie mobile sera à votre disposition à Chemilly, sur l'ancien stade, le jeudi 5 avril 2018.

CENTRE L'ESCALE



En 2016 votre Centre Social s'est donné un nom. En 2017 voici le logo correspondant, fruit de la réflexion d'un groupe de travail composé d'administrateurs et de salariés coaché par un professionnel.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont cru à la nécessité de nouveaux locaux, qui ont porté et défendu ce projet, l'ont financé et qui ont permis sa réalisation.

Cette première année a montré toute son utilité. Le personnel a trouvé un espace fonctionnel. Les animateurs d'activités et les participants, des espaces lumineux et spacieux.

Dès les premiers jours d'ouverture des participants d'ateliers ont découvert qu'il y avait aussi des bambins qui fréquentaient le Centre Social par le biais du RAM. Des parents ont été surpris de voir que nous n'organisons pas seulement des accueils de loisirs, mais que nous proposons une multitude d'activités diverses. De ce fait, vous êtes de plus en plus nombreux à adhérer à notre association, et le nombre de 2.000 personnes, qui avaient poussé au moins une fois la porte de l'Escale en 2016, devrait être dépassé en 2017. Pourtant, au fil de l'année 2017, j'ai encore rencontré des habitants du territoire et même de Souvigny qui ne connaissaient pas l'Escale et ce que nous proposons !

Le programme de l'année 2018 est en cours d'élaboration et sera riche en découvertes et nouveautés. Vous le découvrirez dans notre prochaine Gazette, sur notre site internet, sur nos panneaux d'affichage ou en poussant la porte de l'Escale pour venir échanger avec nous autour d'un café.

Au nom du Conseil d'Administration, et des salariés, je vous souhaite une très bonne année 2018, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Le Président Michel FAYOLLE.



Visites du patrimoine : Gratuites 1 fois par mois pour les adhérents - Visite du Château de BOTZ.

Centre Social l'ESCALE - 2, route de Besson - 03210 SOUVIGNY - Tél. : 04 70 43 10 67

Mail : centre.social.souvigny@orange.fr

Site internet : <http://souvigny.centres-sociaux.fr>



Les séniors révisent le code



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ALLIER

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Sur la proposition d'Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR) locaux, c'est avec enthousiasme que le centre social l'Escale a accepté un partenariat pour proposer aux seniors de réviser le code de la route.*

La première séance, à Besson, le 13 octobre, regroupant les communes de Bresnay, Besson et Chemilly a réuni vingt-cinq personnes avec une bonne participation des chemillysois pour une séance de révision ludique et productive. Outre, un test du code de la route en conditions réelles et sa correction, le rendez-vous a permis d'informer sur les nouveaux panneaux, le barème de retraits de points et les possibilités d'en récupérer.

Trois autres séances ont eu lieu, les vendredis 10 novembre, à Noyant-d'Allier ; 24 novembre, à



Saint-Menoux ; 8 décembre, à Marigny, toujours avec un nombre très satisfaisant de participants (séances limitées à 25 personnes).

Devant le vif intérêt suscité par ces actions de sécurité routière, l'opération sera renouvelée en 2018.

*Les IDSR sont des bénévoles et volontaires nommés par le Préfet, qui s'engagent pour la Sécurité Routière dans le département.

De notre temps, on passait le code dans la voiture...

Stage théâtre

Les enfants se mettent en scène

L'Escale à proposé un deuxième stage théâtre cet été aux 9-14 ans. Après le stage des vacances de printemps où cinq jeunes ont réadapté un conte autour de la thématique de l'égalité filles garçons, douze jeunes se sont retrouvés à Chemilly du 17 au 21 juillet.

Durant une semaine, ils ont écrit, mis en scène et répété trois scènes « en



famille », « une visite médicale mouvementée » et « zizanie chez le psy » qu'ils ont pu jouer devant les enfants de l'accueil de loisirs puis devant leurs familles.

Les représentations ont eu beaucoup de succès et les jeunes ont démontré leur talent et leur envie de s'exprimer.

Des graines de stars.

Le Kirigami

Le Kirigami est un atelier de partage de la passion pour le papier découpé.

Trois ou quatre fois par ans, Patricia vous fait découvrir le kirigami, cet art japonais qui consiste à mettre en relief une simple feuille de papier.

Inscriptions et renseignements auprès du centre social de Souvigny.



ÉCOLE DES SARMENTS D'OR

Quelques activités depuis la rentrée

SEPTEMBRE : journée du sport avec la grande participation des parents (une vingtaine d'ateliers en équipe élèves et parents) .

OCTOBRE : sortie au cinéma pour la classe de maternelle pour un court métrage « La ronde des couleurs » ; sortie à la

mini ferme à Avermes pour la classe de maternelle.

NOVEMBRE : cross pour les élèves du CP au CM2 au stade de Chemilly, rassemblant plusieurs écoles.

Nous remercions vivement les parents volontaires et bénévoles qui viennent aider, encourager et encadrer les enfants. Ce sont eux qui rendent ces sorties possibles.



Les temps d'activités scolaires (TA.P)



Les enfants de l'école continuent à bénéficier des temps d'activités périscolaires.

Depuis septembre 2017, un nouveau projet éducatif territorial (PEDT) a été rédigé. En octobre, Cathy a organisé des sorties dans la commune sur le thème « Avant-Après ». Les enfants ont observé des cartes postales anciennes et ont pris des photos en retrouvant le même point de vue. A l'issue de cette activité, chaque enfant est reparti avec un dossier « Avant-Après » valorisant ces recherches.

Ils sont allés visiter l'atelier de l'entreprise Heur'tech et ont été fascinés par la cloche. Enfin, ils ont rencontré Madame Dessaigne qui leur a expliqué le

fonctionnement de la station météo. Toutes ces sorties ont permis aux enfants de découvrir ou redécouvrir les monuments et les bâtiments communaux.

Ce fut l'occasion pour eux de les dessiner sur papier canson noir. Leurs œuvres sont exposées à la garderie. Siam continue de s'occuper des enfants de maternelle. Ils ont réalisé des photophores, des masques, des cadres photos et pour les fêtes de fin d'année un kit chocolat chaud ; Bernadette a proposé de la couture, du dessin, de la peinture et des jeux libres. Yves encadre les activités sportives avec sarbacane et thèque.



CANTINE SCOLAIRE

Du changement pour la restauration scolaire



De janvier à juin 2017, c'est le restaurant de Chemilly « Plaisir des Sens » qui a confectionné les repas de la cantine.

Les repas sont servis entre 12 h 30 et 13 h 30 puis les enfants sont en récréation jusqu'à 13 h 50. Depuis la rentrée de septembre 2017, c'est un prestataire extérieur, STB03, qui confectionne et livre les repas de la cantine. Le personnel communal assure la réception, la remise en température et le service.

STB03 est une petite entreprise familiale située à Saint-Victor (Allier) qui mise sur la qualité et les circuits courts par :- une sélection de produits frais de saison et de qualité.

- des menus conçus par une diététicienne
- un approvisionnement quotidien auprès de fournisseurs locaux
- la signature de la charte des "produits de l'Allier".

Si vous souhaitez mieux connaître STB03, consultez son site internet :

<http://www.stb03.fr/accueil.html>



Les menus qui sont servis à la cantine scolaire sont composés de 4 éléments : entrée, plat, accompagnement, fromage ou dessert. Ils sont affichés à l'école et à la garderie municipale et consultables sur le site de la mairie.

Le prix du repas facturé aux familles est de 2,30 € soit 0,87 € à la charge de la commune

La contrainte étant de s'inscrire à l'avance pour commander les repas.

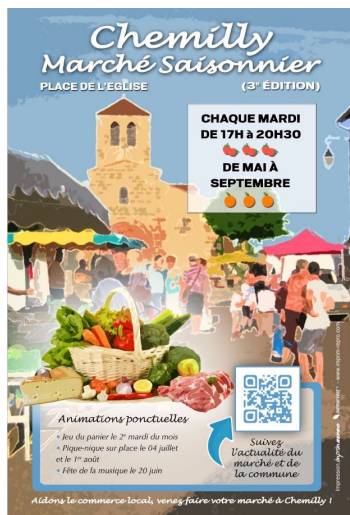
MARCHÉ SAISONNIER

**Un peu
moins
d'acheteurs**

Le marché saisonnier s'est ouvert le 2 mai 2017 et s'est achevé le 19 septembre 2017. Cette année, malgré toute l'énergie déployée et l'investissement de la municipalité, il a connu une baisse de fréquentation.

La municipalité a misé sur la communication en distribuant des flyers et installant des panneaux annonçant le marché saisonnier. Pour l'animation, une sono portative a été achetée. Comme l'année précédente, elle s'est associée au restaurant « Plaisir des sens » pour l'organisation de la fête de la musique, le 20 mai.

Après la clôture du marché saisonnier, les commerçants ont souhaité poursuivre. Bravant les intempéries, vous pouvez retrouver sur la place tous les mardis, Mme Bouttier et ses fromages, les pizzas PACAL et le Coiff'in car d'Aurélié.



CCAS - Repas des aînés

La convivialité s'est invitée au repas

Comme chaque année, le premier samedi du mois de décembre, le CCAS a convié les personnes de 65 ans et plus, résidants sur la commune à venir partager un repas. Ce repas a été concocté pour la deuxième année consécutive par notre restaurant « Plaisir des Sens ». Quatre-vingt sept convives étaient réunis à l'occasion de ce rendez-vous qui se veut avant tout un moment qui crée du lien et rompt la solitude pour certains.

M. le Maire, lors de son discours de bienvenue, a annoncé les nouvelles conditions, délibérées en réunion du CCAS du 9 octobre. En effet, les membres du CCAS ont décidé de repousser d'un an l'âge des bénéficiaires, soit 66 ans en 2018, 67 ans en 2019 et 68 ans en 2020. Les doyens de l'assemblée, Monsieur et Madame Jean Colas, se sont vus remettre une boîte de chocolats et une bouteille de vin pétillant de Saint-Pourçain.



La soirée s'est terminée dans la bonne humeur sur un air de musette.

ETAT CIVIL - Au 1^{er} décembre 2017



Naissances : bienvenue à

Constance GRAU, née le 25 février 2017, à Moulins
Leïa LABOUREAU BAYON, née le 07 juin 2017, à Moulins
Emile-Antoine GRENET, né le 10 octobre 2017, à Moulins.

Mariage : PETROSSO Sylvie et RONDIER David Thierry,
le 7 janvier 2017



Décès : condoléances aux familles

Georges-André NICOLAS, le 07 février 2017, à Moulins
Micheline Marie-Gabrielle GORI épouse FAVIER, le 25 juin 2017, à Chemilly
André TOURET, le 31 mai 2017, à Saint-Pourçain Sur Sioule
Guy-René-Alain GRANDJEAN, le 08 octobre 2017, à Moulins
Marcel BUSSY, décédé le 15 juin 2017 à Saint-Pourçain-Sur-Sioule (domicilié à Bressolles, inhumé à Chemilly), conseiller municipal de 1965 à 1983.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS	DATE		MANIFESTATION	ORGANISATEUR
JANVIER	Dim	7	Vœux	Municipalité
	Sam	13	Concours de belote	Club Bel Automne
	Sam	20	Concours de belote	A.S.N.V.
	Dim	28	Loto	Amicale Laïque
FEVRIER	Sam	3	Soirée dansante	A.S.N.V.
	Sam	24	Dîner dansant « Election de la Reine »	Comité des fêtes
MARS	Sam	3	Carnaval	Amicale Laïque
	Dim	19	Loto	Club Bel Automne
AVRIL	Dim	8	Marche	Comité des fêtes
	Ven	16	Théâtre	Amicale Laïque
	Sam	17		
	Dim	18		
MAI	Dim	6	Brocante – stade Chemilly	A.S.N.V.
	Mar	8	Cérémonie commémorative	A.C.P.G.-C.A.T.M.
	29/05 au 2/06		Voyage à Grasse	Club Bel Automne
JUIN	Ven	8	Pétanque semi nocturne	Comité des fêtes
	Dim	10	Randonnée	A.C.P.C.(Ass. Art Culture & Patrimoine de Chemilly)
	Ven	22	Pétanque	A.S.N.V.
	Sam	23	Kermesse	Amicale Laïque
JUILLET	Dim	1 ^{er}	Brocante	A.C.P.C.
AOÛT	Ven	10	Pétanque	A.S.N.V.
	Sam	11	Journée champêtre	Comité des fêtes
SEPTEMBRE	Non fixée		Ballade inaugurale du patri- moine communal	A.C.P.C.
OCTOBRE	Sam	13	Fête patronale	Comité des fêtes
	Dim	14		
NOVEMBRE	Non fixée		Café concert	A.C.P.C.
DECEMBRE	Sam	15	Concours de belote – Site Besson	A.S.N.V.

Assemblées Générales
Vendredi 19 janvier - ACPC
Jeudi 25 janvier - Club Bel Automne
Dimanche 16 juin – A.S.N.V. à Besson

PAROISSE

La messe est célébrée à Chemilly les 3^e samedi de chaque mois à 18 heures.

Le repas paroissial aura lieu à Meillers, le dimanche 11 février 2018, précédé de la messe à 11 heures. Pour tous renseignements adressez-vous au 04.70.42.82.15.

Le 12 février 2017, c'est à Chemilly qu'a eu lieu le repas paroissial. La municipalité a mis à disposition la salle polyvalente et a offert le vin d'honneur. Le repas préparé par l'ESAT de Saint Hilaire a été servi, entre autres, par des bénévoles de la commune. Une centaine de personnes de la paroisse de Souvigny était présente.

Comité des Fêtes

Une association abondante d'activités

Le Comité des fêtes a cette année encore tout mis en œuvre pour organiser diverses animations afin de toucher un maximum d'entre vous.

Un dîner dansant habituellement destiné à l'élection de la reine de Chemilly, a connu, cette année, un nouveau thème, l'élection du « super papy ». Six candidats se sont présentés. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale autour d'une tartiflette préparée par notre restaurateur Ludo, chef du restaurant « Plaisir des Sens » et animée par l'orchestre de Ludovic et Laure Moreau que l'on peut retrouver lors de l'ouverture du festival de Saint-Pourçain. C'est notre populaire Maurice Voisin qui a été élu à l'unanimité.



Le char sur le thème « mariage d'autrefois » à la cavalcade de St-Pourçain.

La randonnée de printemps a ravi 80 marcheurs. Ces derniers ont pu profiter d'une magnifique matinée pour sillonner nos chemins de campagne. Tous ont pu apprécier la convivialité qui règne lors de ces rencontres amicales.

Nous avons eu moins de chance pour la soirée pétanque qui s'est déroulée sous la pluie et n'a donc pas été à la hauteur de nos espérances.

La journée champêtre, organisée dans le cadre du festival viticole et gourmand a connu comme chaque année un vif succès. La journée a débuté par une marche groupée de 9 km et s'est poursuivie avec un repas campagnard dégusté en plein air, dans un emplacement agréablement ombragé.

Le 19 août, notre commune a encore été présente à la cavalcade de St-Pourçain avec son char « mariage d'autrefois » et cela grâce à la créativité, la patience et le dévouement des membres très actifs du comité des fêtes et de leurs

sympathisants.

En octobre, la fête du bourru a clôturé nos manifestations 2017 : le samedi, un concours de belote qui a compté 18 équipes a été suivi d'un casse-croûte, l'après-midi s'est déroulée dans un esprit bon enfant. Le dimanche, un repas a été servi, l'après-midi des jeux de cartes se sont organisés. Cette journée pluvieuse a pris une tournure très conviviale ce qui a permis à chacun de passer un bon moment.

C'est avec une grande tristesse que le jour de notre fête patronale, nous avons appris le décès de Guy Grandjean, un membre précieux pour le comité, mais avant tout un Ami.

L'assemblée générale du comité s'est déroulée le 17 novembre dernier. Le bilan financier de cette année 2017 est positif, ce qui est encourageant pour redémarrer une année, d'autant que lors de notre dîner dansant du 24 février, nous aurons le plaisir d'élire la reine de Chemilly 2018.

Le Comité des fêtes, présidé par Suzanne Bonin, compte 12 membres actifs.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre n'hésitez surtout pas à la contacter au 06 20 79 25 53.

Vous ne le regretterez pas !



Pendant l'effort, le réconfort.



A.S.N.V.

Association Sportive Nord Vignoble



L'avenir de Nord Vignoble est assuré avec l'équipe U 18.

L'effectif de l'Association Sportive Nord Vignoble pour la saison 2017/2018 est de 186 licenciés, comprenant à l'école de foot, 73 enfants de 5 ans 1/2 à 18 ans, encadrés par 13 éducateurs/animateurs, 69 séniors avec une équipe en régionale 3 et deux équipes en départementale 2 et 4, et 27 dirigeants.

Tous les mercredis, hors périodes scolaires, les jeunes s'entraînent à partir de 14 heures sur les stades de Chemilly ou de Besson. Les séniors se retrouvent pour l'entraînement tous les mardis et vendredis sur un des deux stades, à partir de 19 heures.

Vous pouvez inscrire vos enfants à l'école de foot auprès du président Michel Bonin.

Tél. 04 63 83 95 42 ou 06 29 80 64 21.

Vétérans Nord Vignoble

Gilles Forestier, Laurent Deschaume, Yvette et Robert Bayon ayant décidé de mettre fin à plusieurs années de volontariat sur l'occupation footballistique des vétérans de Chemilly, les joueurs ont décidé de créer l'association Vétérans Nord Vignoble avec pour président Cédric Céleste.

Cette association a été créée dans le but d'impliquer les joueurs de l'équipe sur les différentes manifestations et de pouvoir continuer leur passion pour le ballon rond, dans le bon esprit et la bonne humeur.



La motivation est présente mais les jambes un peu moins.



Amicale Laïque

2017, une année enrichissante

Au travers des diverses activités, l'association a su attirer et satisfaire un grand nombre. En tout six manifestations ont été proposées :

L'Arbre de Noël : la compagnie du Mat nous a présenté le spectacle de marionnettes « Onira ». Le dynamisme des personnages, mais aussi la magie des décors ont ravi petits et



La traditionnelle photo avec le Père Noël.

grands. Puis s'en sont suivies l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux. La soirée s'est terminée autour d'un très bon repas, préparé par le restaurant.

Le loto a connu encore une fois un grand succès ! Nous remercions les participants, très nombreux qui se sont déplacés, mais également les Chemillyssois pour leur accueil chaleureux lors des ventes de cartes à domicile.

Pour le carnaval, les enfants ont activement participé à cette fête. Lors des temps d'activités périscolaires, ils ont confectionné de toutes pièces Monsieur Carnaval. Et le soir du carnaval, munis de lampions et déguisés de la tête aux pieds, ils ont défilé dans le bourg avant de lui dire adieu et d'allumer le feu des brandons.

Dans le cadre du « zumba tour » : une soirée a été proposée à tous ceux qui aiment s'amuser et se déhancher sur des rythmes latinos. Elle a été animée par Blandine.

Les soirées théâtrales a encore rencontré un franc succès. La troupe Albert Cajole a joué « La revanche de Lilou », pièce de Guy Coissard, avec en avant premières des scénettes jouées par les enfants. Trois représentations ont été données. Merci à tous les membres de l'amicale pour leur investissement.

Lors de la kermesse les enfants aidés des maîtresses nous ont présenté différentes petites pièces de théâtre et nous avons pu découvrir quelques graines d'acteurs... L'après-midi s'est

poursuivi autour de jeux en plein air, puis du traditionnel barbecue en soirée.

2018 - L'Amicale Laïque est repartie pour une nouvelle année étoffée de trois nouveaux membres. Pour autant, la préoccupation majeure reste la manière d'impliquer et de motiver davantage les parents d'élèves. L'objectif est de renforcer la dynamique autour de l'école et le bénévolat !

L'année scolaire 2016-2017 a été plutôt positive. Son bilan financier nous permet donc d'envisager sereinement l'avenir. C'est pourquoi, un budget plus conséquent sera attribué à l'école.

Toutes ces activités sont rendues possibles grâce au dynamisme des membres de l'Amicale et des parents qui ponctuellement nous apportent leur précieuse aide. En nous rejoignant, vous contribuerez à la réalisation de toutes ces manifestations et vous participerez à la vie sociale de l'école dans une ambiance amicale et joyeuse.

Les membres de l'Amicale tiennent à remercier la municipalité pour la mise à disposition des locaux sans laquelle il serait difficile de maintenir une vie associative. Ils remercient également les commerçants et artisans qui contribuent par leurs dons au bon fonctionnement de l'Amicale.

Nous vous attendons nombreux...

Les membres de l'amicale Laïque



Tous prêts pour brûler Monsieur Carnaval.

THÉÂTRE - Troupe Albert Cajole

Encore un énorme succès pour le théâtre amateur

Après La Revanche de Lilou, que nous avons été nombreux (salle des fêtes comble les trois jours) à applaudir chaleureusement en avril dernier, tant nous avons ri, la troupe Albert Cajole répondra encore « présente » en 2018 pour, fidèle à son habitude, vous régaler par une pièce vraiment cocasse : « Orgies Impériales ».

Si *La Revanche de Lilou*, parodie de comédie musicale contait le destin d'une gamine de chez nous, mal servie à sa naissance par le destin, *Orgies Impériales*, parodie de péplum, nous transportera à Rome en l'an 60, sous le règne de Néron.

Dans des décors et des costumes plus vrais que nature, vous serez conviés à vous esclaffer d'un bout à l'autre des quatre actes, au cœur des intrigues de palais et des complots, mais aussi pour de joyeuses libations, parfois en chanson.

Nous sommes donc sûrs qu'encore une fois nous serons surpris et que nous garderons encore le rire et le sourire à fleur de lèvres tout le long de la pièce.

Représentations à Chemilly les vendredi 16 mars (20 h 30), samedi 17 mars (20 h 30) et dimanche 18 mars (15 heures).



Le trac laissé dans les loges, place à la représentation.



Présentation de toute la troupe Albert Cajole.



Jeunes, et déjà du talent

Ce sont cinq jeunes, très motivés, qui ont assuré la 1^{re} partie avec deux scénettes « Le grenier aux malles » et « salle de classe ».

Pour la prochaine saison, la troupe réunira huit jeunes, signe de la bonne humeur aux répétitions.

Judo

DOJO Chemilly - Saison 2016/2017

Pour la saison 2016/2017, quarante judokas se donnaient rendez-vous tous les lundis soirs dans cette magnifique salle des fêtes de Chemilly.

Ces quarante judokas sont répartis en trois groupes de 17 h 15 à 20 h 15 : le baby judo (12) de 17 h 15 à 18 h 15 ; les mini-poussins et poussins (18) de 18 h 15 à 19 h 15 et des benjamins aux adultes (10) de 19 h 15 à 20 h 15.

Nos jeunes judokas ont participé sur plusieurs tournois durant cette saison : Tronget/Yzeure/Bourbon-Lancy (71) / Saint-Genest-Champanelle (63) et Panazol (87), un jeune judoka s'est mis en évidence en se classant 1^{er} d'un grand tournoi à Panazol dans le Limousin.

Au mois de juin dernier, lors de la remise des grades, Monsieur le Maire est venu féliciter tous nos judokas autour du verre de l'amitié.

Pour cette nouvelle saison, il n'est pas encore trop tard pour inscrire vos jeunes enfants ou adultes. Pour plus de renseignements, prenez contact avec le professeur du club, M. Gérard Azema, au 06.81.71.35.86.



Les élèves du professeur Azéma sont fiers de présenter leur diplôme.



ASSOCIATIONS		PRESIDENTS	
Amicale Laïque		Joël VIRMOUX	06 58 85 51 20
CAP'S 03 /	☞ Trésorier	Jean-Claude VIGNERON	04 70 42 85 48
Club Bel Automne		Andrée MASSERET	04 70 42 82 15
Comité des Fêtes		Suzanne BONIN	06 20 79 25 53
A.S. Nord Vignoble		Michel BONIN	04 70 42 81 40
Art Culture Patrimoine Chemilly	☞ Président	Eric CHOMEL	06 80 62 30 68

Club Bel Automne

Le club a fêté ses 35 ans...



L'imposant gâteau d'anniversaire.

EN effet, le 10 février 1982 a été créé une association dont le but était d'animer un club de retraités, il a été nommé « Club Bel Automne ».

Depuis sa création il y a eu quatre présidents : M. Marc Chapier, de 1982 à 1987 ; M. André Pilet, de 1988 à 2000 ; Mme Huguette Vif jusqu'en 2007.

En 2007, sur décision du bureau, Mme Andrée Masseret a été élue. Depuis, elle œuvre avec beaucoup de motivation et reste à l'écoute des adhérents.

Lors de l'assemblée générale en janvier 2017, il a été décidé de fêter les 35 ans. C'est donc le 23 février, avec l'ensemble des adhérents, autour d'une excellente choucroute préparée par le restaurant « Plaisir des Sens » a été célébré cet anniversaire. Ce fut un bon moment de partage, de souvenirs racontés par les anciens. Les incontournables parties de belote

et de scrabble ont clôturé l'après-midi. Quel moment inoubliable !

Les deux concours de belote ont réuni 84 et 86 équipes.

Le loto a connu une bonne affluence avec 120 participants. Les nombreux lots mis en jeu ont fait des heureux.

Du 12 au 15 juin : découverte ardéchoise avec visite du château de Vogüé, le pont d'Arc avec la réplique de la grotte Chauvet et enfin l'émouvant spectacle à Lablachère, retraçant la vie de Jean Ferrat.

Les 36 voyageurs ont été ravis de ce programme. Nous rappelons que les voyages organisés par le club sont ouverts à tous.

Sans oublier les repas dont le traditionnel banquet du 11 novembre en présence de M. Xavier Villedéy, conseiller municipal, que nous remercions très vivement. Nous organisons un repas par trimestre, moment convivial et festif.

Le club compte à ce jour 62 adhérents.

Le club remercie la municipalité pour le prêt gracieux de la salle pendant toute l'année.

Pour finir, nous remercions toutes les personnes présentes à nos manifestations qui contribuent à la bonne marche du club.

Aussi, toutes les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre pour une cotisation de 15 € par an.

Un grand merci à tous et bonne année 2018.



Pose souvenir au château de Vogüé.



Rien de tel qu'un repas pour refaire le monde.



CAP'S 03

Club des Amis Placomusophiles de l'Allier

Comme chaque année notre bourse a eu lieu en septembre avec un peu plus de succès encore .

Environ cent vingt collectionneurs venant de différentes régions étaient présents pour échanger leurs capsules de champagne dans une ambiance festive et pétillante.

Nous leur donnons rendez-vous le 15 septembre 2018 pour notre 9^e journée d'échanges. Notre club se réunit chaque deuxième lundi du mois à 20 h 30. Nous remercions la municipalité de Chemilly pour le prêt des locaux.

Club CAP'S 03 : renseignement au :

04.70.42. 85.48 ou caps03@orange.fr



Gymnastique

La section Gym a repris du service dès septembre, les cours sont animés par un intervenant du Comité départemental EPVG de l'Allier. Depuis la rentrée, les cours sont assurés par Gilles et c'est une animatrice qui prendra le relais en janvier. Nous sommes une quinzaine de participantes, et nous souhaiterions être plus nombreuses.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre pour une remise en forme assurée, mais également un moment de détente.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Résultats du concours

2017

1^{er} prix :

M. et Mme Paul et Monique FOURNIER

2^e prix : M. et Mme Jean-Claude et

Michèle VIGNERON

3^e prix :

M. Jean-Paul SEMET, ex aequo avec M. et Mme Gérard FAULCONNIER

4^e prix :

M. et Mme Christophe GENEST

5^e prix :

M. et Mme Guy MASSERET.



L'Association change de nom

L'association a été créée en 2011, sous le nom de Saint Denis, lors de la restauration de l'église. Son but était de porter une souscription pour participer à la sauvegarde du patrimoine communal.

En 2016, suite à l'élection d'un nouveau bureau, il nous a paru nécessaire de procéder au changement de nom de cette association qui œuvre avant tout pour tout type de patrimoine.

Nous travaillons actuellement sur le recensement des points d'intérêts patrimoniaux sur la commune. A partir de ce constat nous présenterons sur chaque lieu des fiches expliquant l'histoire. Tous ces points seront reliés entre eux par un parcours de randonnée qui permettra de découvrir notre belle commune et son patrimoine. Une ballade inaugurale aura lieu au mois de septembre prochain.

Nous avons lancé récemment une seconde souscription pour la restauration du pont des Foucauds. Des dons de particuliers et du Club des Mécènes de l'Allier nous sont parvenus. Le Club des Mécènes fonctionne en parallèle avec la fondation du patrimoine. Merci à nos généreux donateurs.

Nous organisons chaque année des manifestations.

Le 10 juin, venez nous rejoindre, vous et vos amis pour une marche où différents parcours seront proposés. Le 1^{er} juillet, une brocante au stade vous permettra de vendre, d'acheter, d'échanger des objets, ou tout simplement vous balader. Nous vous attendons nombreux.

En septembre, en route pour une marche inaugurale du patrimoine.

Et pour finir par une note musicale, en novembre, c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour un café-concert.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui participent de près ou de loin à entretenir et continuer à faire vivre le patrimoine communal, mémoire de notre histoire.

Nous avons besoin de nouveaux membres pour continuer la mission que nous nous sommes fixée et apporter de nouvelles idées.

L'association Art Culture et Patrimoine de Chemilly a organisé un café-concert, à la salle polyvalente.

C'est dans un décor soigné, de rouge et de noir, lumière tamisée, bougies scintillantes, que le groupe The Cotton Fields Singers conduit par Sylvain Andrianony, guitariste et chanteur, a fait découvrir son répertoire de gospel et de negro-spiritual.

L'interprétation des chants dont l'origine est afro-américaine, a retenu l'attention de l'assis-

tance qui n'a pas ménagé ses applaudissements très chaleureux.

On peut saluer la présence d'habitants des communes voisines que nous remercions vivement.

D'après le vif succès rencontré, cette soirée conviviale et innovante sera renouvelée en novembre prochain. Nous vous attendons nombreux.



Du gospel interprété par le groupe The Cotton Fields Singers.

**Boîte
à Idées**



**Qui trouvera
un nom
pour
le futur
lotissement ?**

Chemilly au fil du temps *(suite)*

La cloche

Le 22 novembre 1811, un événement important mobilisait les gens de la commune. La bénédiction de la grosse cloche de l'église, fondue par Baudoin père et fils, à Moulins, a été payée par une contribution volontaire de tous les habitants.

La cérémonie a été diligentée en grande pompe par le curé de la paroisse Claude Prestier, assisté du curé de Bressolles, Dury de Bauprés et en présence de toutes les autorités.

Le parrain a été Monsieur Jean-Baptiste Nicolas de Montriblond, propriétaire de Soupaize et la marraine Dame Alexandrine Charlotte Basset, épouse de Monsieur Pierre Charles Nicolas de Grassin, possédant des terres à Chemilly et maire de la commune.

Le cimetière

Depuis les temps les plus anciens, le cimetière occupait un emplacement devant la façade de l'église.

Il y eut là, une grande quantité de corps ensevelis dont certains occupaient des tombes en grès de Souvigny. Il suffisait de fouiller le sol, à quelques pouces de profondeur pour mettre à jour de nombreux ossements humains.

Cet emplacement n'était pas fermé, son voisinage au bord de la route n'était pas sans inconvénient et donnait lieu à de nombreuses plaintes.

Ce n'est qu'en 1795, que des agents municipaux se préoccupèrent de chercher pour les sépultures, un emplacement plus convenable. Lors d'une réunion le 20 décembre 1795 avec le concours de nombreux habitants, il fut décidé que le cimetière était tellement difficile à tenir bien clos, que tous les animaux et surtout les porcs y séjournèrent et déterraient les cadavres, provoquant des dégâts importants. Il fut approuvé de le changer de place et de l'installer derrière l'église.

En 1796, le 3 juillet, le presbytère et le terrain qui en dépendaient, furent vendus et le nouveau cimetière se trouvait compris dans cette vente. Les habitants protestèrent, demandant que cette parcelle soit retirée de la vente et conservée pour les tombes. Cette requête ne fut pas entendue et on dût continuer à ensevelir devant l'église.

Il y avait urgence à trouver un autre endroit, et c'est Monsieur Château, propriétaire des Moquets, qui offrit gratuitement une parcelle d'une superficie de 8 ares, lui appartenant, située à 200 mètres de l'église, près de la route de Besson.

L'acte d'acquisition fut passé devant Maître Boutry, notaire à Besson, le 5 août 1805.

Mais ce nouveau cimetière n'avait pas d'autres clôtures que des haies vives et il resta longtemps avant d'être fermé par un mur. A cette époque, les loups sévissaient encore sur le territoire. Pour se protéger d'éventuelles attaques autour des habitations, dans le budget de l'année 1806, il fut porté une dépense pour l'achat de poudre et de plomb pour la chasse aux loups.

La place libérée devant l'église fut nivelée, devint un espace public qui fut planté le 28 mars 1813 de cinq acacias, plants donnés par divers propriétaires.

Fontaine Saint Denis

Antérieurement à 1841, la commune d'après un temps immémorial, avait toujours été considérée comme propriétaire de la fontaine St Denis. Le creux d'eau se déversait sur la petite place plantée d'arbres qui l'entourait. Monsieur De Rouzat, propriétaire du château de Chemilly, affirmait avoir acheté cet emplacement avec la terre des Moquets, à la barre du tribunal de Moulins, le 19 mai 1828. La commune ne voulut pas céder ce droit qu'elle croyait posséder.

Un procès fut engagé et le jugement du tribunal de Moulins, du 30 novembre 1842, en attribua la propriété à M. De Rouzat mais établit le droit de la commune à l'usage de l'eau de la fontaine, du creux ou réserve y attenant. Les frais de procès furent partagés.



Photo J.-P. D.

Dans les années 1950, les habitants du bourg bâtirent une chaussée pour former un grand bassin et sur laquelle on peut encore lire les noms des personnes ayant effectué les travaux, Cerclier, Auclair, Mestraud.

Recouverte d'une toiture, la fontaine devint le lavoir municipal.

Une légende raconte que l'évêque de Paris, Saint-Denis, aurait profité d'un voyage en Bourbonnais pour venir se reposer et se désaltérer à ce creux d'eau fraîche qui ne gèle jamais même les hivers les plus rudes.

Anecdote

De tout temps, la charge de maire hérite de faits divers rocambolesques, en voici la preuve. Une lettre d'un citoyen au premier magistrat de la commune.

L'histoire ne dit pas comment ce litige s'est terminé et de quelle façon le maire de l'époque a convaincu les belligérants de déposer les armes ?

Chemilly, le 23 mars 1913

Monsieur le Maire

"Le vendredi 21 mars à 11h30 du matin, J.B. conseiller municipal de Chemilly, m'a menacé de me battre comme il a l'habitude, étant très peureux, de se faire aider par son frère et de son fil. Comme ils l'ont fait pour Santour, quant il était vigneron chez mon beau-père au Gravelouse et après l'avoir complètement esquinaté et qu'ils lui ont fait donner de l'argent après l'avoir terrorisé.

Je vous déclare Monsieur le Maire, que je porterai mon revolver et que je saurai m'en servir en cas que je serai attaqué.

Je vous prie Monsieur le Maire de bien vouloir faire le nécessaire pour les rendre inoffensifs.

Recevez Monsieur le Maire tout mon respect dévoué et honorablement connu et ferme et jamais vaincu. "

signé. J.B. F.

Ecole de garçons et la mairie

L'école des garçons, située sur la route de Besson, et à l'embranchement du chemin vicinal des Ramillons a été construite en 1871-1872. Elle contient une pièce servant de salle de mairie et une plus petite où sont rangées les archives.

La classe est vaste et bien aérée, elle s'ouvre sur un grand préau accueillant les enfants pendant la récréation. De l'autre côté, un jardin à l'usage de l'instituteur, dont les appartements sont situés au premier étage, termine cette construction fort appréciée des élèves et du maître.

Ainsi se termine ce tour d'horizon de notre petite commune des temps anciens et du temps présent porteur de doutes et, malgré tout, d'espérance de jours meilleurs.

Denise DESSAIGNE.

Transcrit des archives de Monsieur François Olivier.



Une coiffeuse à votre porte

Le coif'in car d'Aurélié vous propose des services identiques à un salon de coiffure : couleur, mèches, coupes, pour tous.

Tout cela dans son camping-car spécialement aménagé.

Elle stationne sur la place de la mairie à Chemilly, toutes les semaines, le mardi de 17 heures à 20 h 30 et le samedi matin de 8 heures à 13 heures ainsi que dans les villages voisins les autres jours de la semaine.

Il est préférable de prendre un rendez-vous à l'avance au 06.85.27.17.07.



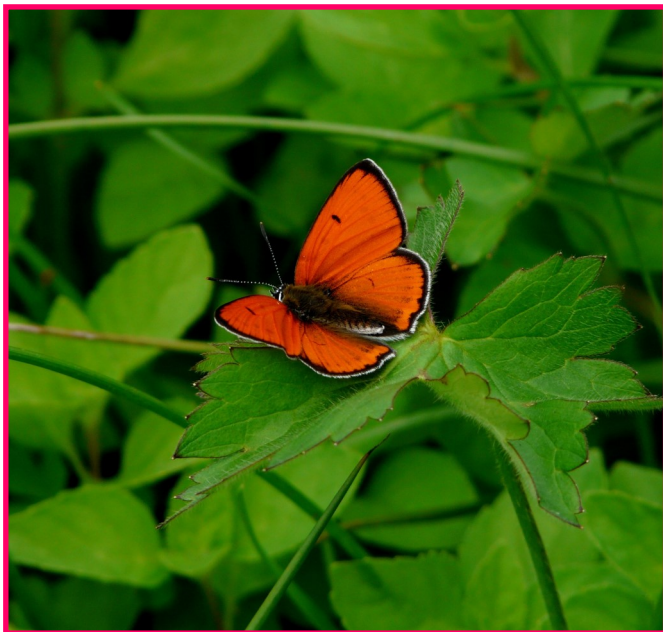
Réserve naturelle du Val d'Allier

A l'initiative de l'Association des Usagers du Val d'Allier, l'Association des Maires (maires et adjoints des 9 communes de la Réserve Naturelle) s'est réunie pour faire le bilan



de 25 ans de Réserve et proposer une meilleure gestion, notamment une valorisation touristique du site.

Les élus ont rencontré le Préfet de l'Allier et reçu un écho très favorable à leur demande.



Pour le bilan, chacun a constaté la fermeture du milieu par la friche et les broussailles, pas facile dans ces conditions de proposer des circuits de promenades praticables et agréables.

Pour répondre à la demande des élus, un projet de schéma de valorisation touristique de la Réserve Naturelle a été élaboré par la LPO.

Moulins Communauté, conscient de l'intérêt

touristique de la Réserve, a pris le dossier en main. En collaboration avec les élus communautaires des quatre communes concernées un groupe de travail a rédigé un nouveau schéma plus ambitieux que celui de la LPO et réellement adapté au besoin dans les communes.

Moulins Communauté sera le maître d'ouvrage du schéma pour les communes (Bessay, Bressolles, Chemilly, Toulon). Chaque communauté de communes agira de même pour ses communes incluses dans le périmètre de la Réserve.

Pour ce qui concerne Chemilly, il s'agira de réaliser un véritable sentier de promenade à partir des Perrons en boucle dans la réserve, une balade pour les chemillysois et les touristes.

Le comité consultatif de la RNVA doit se prononcer pour autoriser la création et l'entretien du futur sentier qui, nous l'espérons verra le jour fin 2018 si la météo le permet.

Nous vous tiendrons informés dès son ouverture.



INFORMATIONS UTILES ...

MAIRIE

Secrétaire : Aurélie LEDUC ➔ Horaire d'ouverture au public : lundi 14 heures à 18 heures
☎ 04 70 42 81 71 mardi : 14 heures à 18 heures
vendredi : 9 heures à 12 heures
et 14 heures à 17 heures

Email : mairie-chemilly@pays-allier.com

Site internet : www.chemilly.fr

M. Lionel RIBOULET, maire, vous reçoit sur rendez-vous.

LA POSTE et LA BIBLIOTHEQUE

Catherine PYNSON ➔ Horaire d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi
☎ 04 70 42 82 00 et samedi de 9 h 15 à 11 h 15

GARDERIE MUNICIPALE

Catherine PYNSON ➔ Fonctionne les jours scolaires : de 7 heures à 8 h 50 et
☎ 04 70 42 81 42 de 17 heures à 18 h 30

ECOLE « Les Sarments d'Or »

☎ 04 70 42 85 00

CANTINE / GARDERIE

☎ 04 70 42 81 42

SALLE POLYVALENTE

☎ 04 70 42 34 25

STADE MUNICIPAL

☎ 04 70 42 87 75

POMPIERS : 18 POLICE : 17 SAMU : 15
Secours 116-117 appel national

Numéro Européen : 112 (appel d'urgence)

PERMANENCE DES SOINS MÉDICAUX : 04 70 48 57 87
(pour obtenir le médecin d'astreinte de notre secteur
les nuits, les dimanches et les jours fériés)

CENTRE ANTI POISON Lyon : 04 72 11 69 11

GENDARMERIE DE SOUVIGNY : 04 70 43 60 13

U.T.T. de Cérilly - Bourbon l'Archambault : 04 70 67 62 62
(Service des routes du Conseil Départemental)

D.D.T. Yzeure : 04 70 48 79 79

EDF-GDF Dépannage : 0810 333 003

SIVOM Eau Souvigny Dépannage : 04 70 46 81 80